



## Bulletin d'information sur les pesticides

N°6 - Décembre 2021

### Actualités associatives



#### **France : 37 organisations de la société civile demandent à Emmanuel Macron d'interdire le glyphosate dans l'UE**

Notre partenaire Générations Futures, foodwatch et 35 organisations de la société civile, dont Justice Pesticides, ont décidé de prendre au mot le Président de la République, Emmanuel Macron. Au congrès mondial de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN) le 4 septembre dernier à Marseille, celui-ci avait déclaré fermement « vouloir porter une initiative de sortie accélérée des pesticides » lors de la présidence française de l'Union européenne qui débute en janvier 2022.

Les [37 organisations de la société civile](#) ont lancé [une pétition commune](#) pressant le président français de passer aux actes pour faire interdire le [glyphosate](#) dans l'UE. Pour rappel, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), agence de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), avait classé le glyphosate « cancérogène probable » pour l'homme (catégorie 2A) en 2015, après une revue de nombreuses études scientifiques publiques. Le 30 juin 2021, le [rapport multidisciplinaire](#) de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) est venu renforcer l'analyse des risques du glyphosate sur la santé.

Si la dangerosité du glyphosate est maintenant acquise pour les experts qui utilisent les données scientifiques publiées validées par la communauté scientifique, les agences européennes écartent la plupart de

ces données et s'appuient plutôt sur les études produites par les industriels, le plus souvent contestables.

Notre partenaire Générations Futures a publié le 16 novembre un [rapport](#) soulignant que ces études produites par l'industrie ne répondent pas aux exigences des lignes directrices de l'OCDE. Les données préoccupantes de ce rapport viennent s'ajouter aux scandales résultant des "Monsanto papers", de copiés-collés et plagiats de rapports de l'industrie par l'agence allemande en charge de l'évaluation du glyphosate (BfR) en 2017 et de [l'évaluation scientifique](#) de 2 chercheurs autrichiens publiée en juillet 2021 démontrant le manque de fiabilité des études sur le glyphosate fournies par l'industrie. Les lobbies de l'industrie agrochimique maintiennent pourtant leurs manœuvres visant à créer le doute quant à la dangerosité du glyphosate pour bloquer son interdiction.

Elles ne sont malheureusement pas sans conséquences puisque le rapport d'évaluation du renouvellement (RAR) produit en juin par le groupe de quatre états (France, Hongrie, Pays-Bas et Suède) missionnés pour étudier le dossier d'évaluation du glyphosate pour une décision sur le renouvellement de son autorisation en Europe après 2022 laisse entendre que le glyphosate ne serait pas dangereux pour la santé et pourrait ouvrir la voie vers un possible renouvellement de son autorisation en Europe. L'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) et l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques) seront les prochaines à se prononcer, après des consultations publiques qui se sont achevées le 22 novembre 2011 et ont recueilli plus de 400 soumissions.

Les décideurs politiques ne peuvent se contenter d'avis d'agences basés sur les études biaisées des agrochimistes et doivent donc se saisir des conclusions d'études académiques crédibles telles que celles du CIRC ou de l'Inserm sur les risques que présente le glyphosate, et interdire cette substance en appliquant le principe de précaution européen afin de protéger les agriculteurs, la population et l'environnement.

[Retour au site de Justice Pesticides](#)